

**Conférence prononcée le vendredi 13 janvier 2012, dans le cadre du**

**Colloque inaugural du Campus universitaire de  
Limonade, UEH, Haïti**

**organisé par le**

**Secrétariat d'État de l'enseignement supérieur**

**Construire une Université haïtienne pour une Nation  
haïtienne de bien-être et de prospérité**

**Samuel Pierre**

**Professeur titulaire, École Polytechnique de Montréal**

**Président de GRAHN-Monde**

Merci :

- Au Dr. Harold Durand, Président de GRAHN-Cap-Haïtien et Vice-président Développement des chapitres de GRAHN-Haïti;
- A M. Jean Vernet Henry, Recteur de l'Université d'état d'Haïti et Président de la Conférence des recteurs et présidents d'université d'Haïti;
- A M. Jean-Claude François, Secrétaire d'État à l'enseignement supérieur, d'avoir pris l'initiative de ce colloque et de m'y avoir invité;
- Aux multiples groupes et citoyens, du Nord et de l'Ouest, auxquels revient le mérite d'avoir ouvert le débat – combien nécessaire – sur le monde universitaire haïtien, à la faveur de l'inauguration de ce Campus universitaire où nous sommes réunis aujourd'hui;
- À vous tous ici présents, à celles et ceux qui sont avec nous virtuellement, nos amis Dominicains qui communient avec nous à distance, je vous remercie pour votre intérêt à la cause, la VRAIE, celle d'une Jeunesse haïtienne assoiffée d'éducation, de savoir, de perspective, d'épanouissement, de bien-être et de prospérité.

Mes premiers mots de gratitude vont à la République Dominicaine – le président et le peuple dominicains – qui a fait à Haïti le plus beau cadeau que j’aurais aimé faire moi-même au pays : un Campus universitaire pour héberger une Université. Le peuple haïtien prend acte de ce geste d’amitié et en remercie le peuple dominicain et son président.

Le cadeau que j’aimerais faire à Haïti, c’est celui d’une Université d’excellence, axée à tous les niveaux sur le mérite, ayant pour mission non seulement de propager la science dans la vision du monde et dans les esprits de nos jeunes, mais aussi pour développer cette conscience, citoyenne et nationale, sans laquelle – pour parodier Rabelais – la science n’est que ruine de l’âme.

Le cadeau que j’aimerais faire à Haïti, c’est celui d’une Université qui forme non seulement des professionnels et des chercheurs compétents, mais aussi et surtout des citoyens responsables envers eux-mêmes, envers leurs proches, envers la collectivité, envers le pays. Une Université qui forme des leaders pour la nation, qui forment des agents de changements positifs à tous les niveaux de la société haïtienne, qui façonne des esprits soucieux et respectueux du bien commun, qui cultive la recherche permanente de la vérité en remettant continuellement en question les idées reçues et les vérités établies par une saine pratique de la réflexion, de la création, de la recherche scientifique et du débat d’idées.

Le cadeau que j’aurais aimé faire à Haïti, c’est celui d’une Université ouverte sur l’ensemble du pays, accessible selon le mérite aux filles et fils du pays, génératrice de compétences et productrice des savoirs dont le pays a besoin pour résoudre ses problèmes complexes et se développer. Une Université capable d’accompagner le peuple haïtien dans ses aspirations de bien-être. Une université capable de jouer le rôle de locomotive pour le reste de la nation haïtienne dans sa quête d’une prospérité au bénéfice de tous.

*Le Groupe de réflexion et d’action pour une Haïti nouvelle*, créé huit jours après le séisme du 12 janvier 2012 et reconnu aujourd’hui comme GRAHN-Monde, a identifié 12 défis fondamentaux auxquels fait face le pays. Défis qui ne datent pas d’hier et qui pourraient inspirer d’importantes activités de recherche interdisciplinaires à cette Université haïtienne que j’appelle de tous mes vœux. Défis qui pourraient mobiliser plusieurs générations successives de chercheurs et d’intellectuels d’Haïti. Défis qui pourraient aussi engendrer de riches occasions de collaboration scientifique internationale en regard de la pertinence des problématiques de recherche en question. Regardons de plus près cinq de ces douze défis. Je laisserai délibérément le plus important d’entre eux pour la fin, tant il est lié au sujet de la conférence d’aujourd’hui.

### **Premier défi : L’inaccessibilité aux soins de santé de base.**

Ce premier défi soulève la question de recherche suivante : Comment mettre en place un système national de santé à la fois compatible avec le faible niveau d’éducation de la population et les ressources financières et médicales dérisoires dont dispose l’État, en tenant compte des caractéristiques et pratiques culturelles de la société haïtienne? Un tel chantier de recherche mobiliserait des chercheurs dans des disciplines aussi diverses que les sciences médicales, les sciences de l’éducation, les sciences économiques, les sciences administratives, l’anthropologie, la sociologie et l’ethnologie.

**Deuxième défi : Le taux de chômage très élevé de la population, particulièrement chez les Jeunes.**

Ce deuxième défi soulève la question de recherche suivante : Quel cadre de stimulation mettre en place afin de dynamiser l'économie haïtienne en vue d'attirer de nouveaux investissements pour la création d'entreprises de toute taille, elles-mêmes créatrices d'emplois dans tous les secteurs d'activités et dans tous les coins du pays? Ce chantier de recherche mobiliserait des chercheurs dans des disciplines aussi variées que les sciences économiques, le droit, les sciences et techniques agricoles, l'administration des affaires, la fiscalité, les relations industrielles, et j'en passe.

**Troisième défi : La perte du contrôle démographique.**

Ce troisième défi soulève la question de recherche suivante : Quelle stratégie élaborer et quels mécanismes mettre en place pour juguler l'explosion démographique et atténuer les effets négatifs de celle-ci sur l'occupation de l'espace et les infrastructures sociotechniques? Ce chantier de recherche pourrait mobiliser des chercheurs dans des disciplines telles la démographie, l'éducation, les sciences de la santé, la sociologie.

**Quatrième défi : La dégradation considérable de l'environnement.**

Ce quatrième défi soulève la question de recherche suivante : Comment freiner la dégradation de l'environnement et réhabiliter le territoire haïtien dont le taux de couverture végétale se situe autour de 2 %? Ce chantier de recherche pourrait mobiliser des chercheurs dans des disciplines aussi diverses que les sciences de l'environnement, le génie civil, le génie énergétique, le génie rural, la démographie, l'agronomie, l'économie, la foresterie.

**Cinquième défi : Sous-éducation chronique de la population.**

Ce cinquième défi, et non des moindres, est au cœur de notre rencontre d'aujourd'hui et apparaît comme un méta-défi : le défi des défis qui conditionnent tout le reste. Comment articuler un système éducatif capable de garantir une éducation de qualité, accessible à tous les citoyens du pays et dans toutes les régions du pays, en prenant en compte les impératifs de développement, de bien-être et de prospérité du pays? Dans la foulée de toutes les manifestations de nature éducative qui l'ont précédé, l'événement **Haïti-Éduc'2012**, qui se déroulera dans le pays du 5 au 10 mars 2012, se veut le point de départ d'une démarche de concertation entre les Haïtiens de l'intérieur et ceux de l'extérieur en vue de tenter – ensemble – de répondre à cette question. Selon une approche holistique que nous préconisons, ce nouveau système éducatif que nous appelons de tous nos vœux devrait permettre de former des citoyens nouveaux, férus de science et de conscience, responsables envers eux-mêmes et envers la collectivité, respectueux du bien commun et de la vérité, et motivés pour travailler au développement du pays dans une quête perpétuelle de solutions aux problèmes nationaux.

L'Université que nous célébrons aujourd'hui est au cœur de cette problématique. Un pays vaut ce que vaut son système éducatif et, dans la mesure où l'Université est au sommet de la pyramide que constitue le système éducatif d'une nation, tant vaut l'Université tant vaut la nation. Pas de développement national sans un système éducatif performant! Pas de bien-être ni prospérité sans une Université performante pour tirer vers le haut le système éducatif! Au cours des cinquante dernières années, des pays comme le Brésil, la Taiwan, le Singapour, la Corée du Sud ont fait des progrès économiques fulgurants en misant sur et en investissant dans une université performante. Certains d'entre eux étaient aussi pauvres qu'Haïti et sont devenus riches grâce au choix judicieux et courageux de développer une université d'excellence, privilégiant la production de connaissances scientifiques et le développement de compétences nécessaires à la résolution des problèmes fondamentaux auxquels ils faisaient face. Ces choix étaient courageux en cela qu'ils allaient souvent à contre-courant des directives des grandes agences d'aide internationale qui ont trop longtemps privilégié l'éducation de base au détriment de la formation universitaire. Aujourd'hui, le temps a donné raison à ces pays qui avaient pris en main leurs destinées selon leur propre vision. Aujourd'hui aussi, ces agences d'aide internationale ont reconnu avoir erré en refusant un juste équilibre entre les divers niveaux du système éducatif considéré comme un tout.

Un pays vaut ce que vaut son Université. Si on veut développer un pays, il faut y développer l'Université, ce qui ne saurait se faire sans compter avec les autres paliers de la pyramide du système éducatif. D'où la responsabilité de tout État soucieux de développement, de bien-être et de prospérité de supporter vigoureusement le secteur universitaire dans sa triple mission d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité.

### **Comment construire cette Université haïtienne locomotive de la Nation haïtienne, génératrice de bien-être et de prospérité au bénéfice de tous les citoyens?**

L'Université, c'est est à la fois trois choses : un système, une culture et un milieu.

#### **L'Université-système**

Dans la plupart des pays du monde, il existe un système universitaire régulé par l'État et dont la mission principale est la diffusion du savoir de haut niveau et la production de nouvelles connaissances par la recherche. Le mot *système* est pris ici dans le sens du prix Nobel américain Herbert Simon, spécialiste de la systémique entendue comme méthode scientifique privilégiant une approche globale ou holistique pour aborder des problèmes complexes. Le système universitaire est généralement défini par une loi organique et un cadre normatif qui encadrent son fonctionnement. Aujourd'hui, ces deux composantes du système font cruellement défaut et sont à la base de nombreux problèmes dont souffrent les universités haïtiennes. Voilà donc une première pierre à placer dans la construction de l'édifice universitaire haïtien, et il est de la responsabilité de l'État et des pouvoirs publics de s'acquitter de cette tâche.

Si l'on se compare avec un pays comme Cuba, de population comparable, Haïti devrait viser une population universitaire d'environ 500,000 étudiants. En poursuivant cet idéal sur un horizon de 50 ans conformément à une vision stratégique que l'État haïtien devrait se donner, cela correspondrait à terme à un système universitaire constitué schématiquement de 10 universités d'environ 50,000 étudiants. Ces universités devraient être majoritairement publiques et cohabiter avec des universités privées dans des proportions à définir. Elles devraient être réparties sur les dix départements géographiques du pays. Ces chiffres sont évoqués ici à titre indicatif et ne remplace nullement une planification stratégique qui viendrait déterminer plus précisément la taille, le rythme d'implantation et la vocation spécifique de chacune de ces universités, notamment celles qui feraient partie du sous-système universitaire public. À ce titre, il convient de mentionner qu'une certaine asymétrie dans la taille et la mission de ces institutions universitaires serait fortement recommandée pour s'adapter aux réalités d'aujourd'hui et de demain et pour répondre aux impératifs d'aménagement du territoire haïtien. Une société comme le Québec, avec une population un peu moindre qu'Haïti et un territoire au moins soixante fois plus grand que celui d'Haïti, compte une douzaine d'institutions universitaires dont une en réseau.

### **Quels sont les ingrédients de base d'une institution universitaire?**

Une institution universitaire n'est pas un complexe immobilier ni un ensemble d'édifices. C'est bien plus que cela. Avant même l'édifice qui l'abrite, une institution universitaire, c'est d'abord et avant tout un projet académique supporté par des programmes d'études, un corps professoral compétent et de taille adéquate, un bassin d'étudiants en nombre suffisant pour favoriser des économies d'échelle, un personnel cadre et une direction bien rodés aux pratiques de gestion collégiale et à la démocratie universitaire. À ce titre, je voudrais mentionner que l'Université est le lieu par excellence où doit se pratiquer la démocratie et surtout pour donner l'exemple en la matière. Elle doit être un lieu de débat serein, ordonné, basé sur la dialectique et guidée constamment par cette quête de vérité devant laquelle tous les acteurs doivent s'incliner. En effet, la recherche scientifique qui fait partie de la mission universitaire repose sur cette quête de vérité qui se renouvelle au gré des nouvelles connaissances, par une remise en question perpétuelle des idées reçues, voire des faits établis. Rappelez-vous cette fameuse phrase de Galilée, que d'aucuns considèrent comme un mythe : «Et pourtant elle tourne! ».

En effet, le 22 juin 1663, le savant italien du nom de Galilée, alors âgé de 70 ans, est condamné à la prison à vie par la congrégation du Saint-Office, le bras judiciaire de l'Inquisition. Il a été obligé d'abjurer le système héliocentrique de Copernic, dont l'œuvre a été mise à l'index 15 ans auparavant. Mais, Urbain VII, qui avait au départ soutenu Galilée, transmue cette peine en assignation à résidence. Après avoir renié ses convictions scientifiques et en particulier le fait que la terre tourne sur elle-même, Galilée aurait murmuré : « Et pourtant elle tourne ».

Voilà un bel exemple d'attachement à des convictions scientifiques résultant en la mise en cause de vérités établies!

Pour qu'un système universitaire public soit viable et performant, il faut qu'il soit assorti d'un double contrat :

- Un contrat entre l'État et les universités qui composent ce système;
- Un contrat entre les universités publiques et les étudiants qui bénéficient de la formation dispensée.

Le premier contrat, celui entre l'État et les universités qui composent ce système, est un engagement pris par l'État pour supporter financièrement le fonctionnement et le développement de ces universités, en retour d'un contrôle de performance et de qualité exercé par l'intermédiaire d'organes étatiques de contrôle et d'instances d'assurance de qualité indépendantes. Un tel contrôle ne doit pas être vu comme un outil de sanction des administrations universitaires mais plutôt comme un moyen de s'assurer que les fonds publics ont été bien utilisés (contrôle financier) et que les objectifs académiques annoncés pour une période donnée ont été bien atteints (contrôle de qualité académique). C'est aussi une occasion de fournir de la rétroaction aux instances dirigeantes de ces institutions universitaires afin d'aider à améliorer leur gestion et à renforcer leur imputabilité.

Le deuxième contrat – celui entre les universités publiques et les étudiants qui bénéficient de la formation dispensée – est un engagement pris par les étudiants admis à ces universités à une forme de service social dont la structure et les exigences devraient prendre en compte les impératifs de développement du pays et les besoins en ressources humaines dans les différents domaines d'activités. Si nous voulons d'une Université haïtienne dédiée à la Nation haïtienne, il faut très tôt sensibiliser et engager les étudiants dans des tâches civiques liées à leur formation pendant et après leurs études. Au nom de quelle justice un pays aussi pauvre qu'Haïti devrait supporter seul le fardeau de donner une formation universitaire complète à des personnes dont une grande partie ne cultive aucun attachement au pays, et encore moins à leur alma mater? Si l'éducation fondamentale gratuite est une exigence de la constitution, ce n'est toutefois pas le cas pour la formation universitaire qui devrait plutôt répondre aux objectifs de développement socio-économique que l'État s'est donné, dans un arbitrage optimal des choix du niveau d'investissement à consentir dans les différents paliers de la pyramide du système éducatif en contexte de ressources limitée.

Voilà une question qui demeure matière à débat, loin des aveuglements idéologiques et dans un souci de protéger les plus démunis qui souvent font les frais du fonctionnement des institutions universitaires auxquels ils n'ont pas toujours accès. Le mérite et l'accessibilité devraient constituer le binôme indivisible à privilégier dans ce contexte, binôme qui devrait servir de critère de prise de décision notamment dans les universités du secteur public.

On arrive au deuxième attribut de l'Université.

## L'université-culture

S'il est relativement facile de construire l'Université-système, surtout quand on a les moyens financiers et la volonté politique, ce n'est malheureusement pas le cas de l'Université-culture. Comme toute culture, la culture universitaire est quelque chose de très difficile à construire. Elle se crée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Université, comme une toile de fond qui distille les comportements des différents acteurs : professeurs, chercheurs, dirigeants gestionnaires, étudiants. Cette culture universitaire consacre une série de pratiques et fournit une ontologie servant de cadre d'interprétation des faits et gestes posés par les acteurs. Qui ne connaît pas le « Publish or Perish » cher aux milieux universitaires nord-américains, slogan selon lequel le professeur œuvrant dans une université de recherche ne survit pas s'il ne publie pas suffisamment aux yeux de ses pairs qui siègent aux comités d'évaluation?

La culture universitaire est aussi caractérisée par une certaine collégialité dans le processus de prise de décision. Ce souci de collégialité, qui demeure une valeur fondamentale dans le milieu universitaire, peut engendrer des délais dans la prise de décision, ce qui pourrait être considéré comme de l'inefficacité par certaines personnes non familières avec cette culture. Pour conjurer le risque d'inefficacité, certaines instances universitaires font appel à des personnes extérieures venant des milieux socioéconomiques, dans une quête de diversification des approches et des points de vue, pour éviter le développement d'un climat incestueux entre les membres constituant ces instances et l'enfermement dans la tour d'ivoire souvent reproché aux universitaires.

L'un des plus gros défis d'une université en émergence, c'est le développement d'une culture qui lui est propre, mais qui la rend apte à mériter le respect des autres universités et de la société qu'elle dessert. Une université qui décerne des diplômes non reconnus ne rend service ni à la personne qui reçoit le diplôme ni à la société où vit ce diplômé. D'où l'obligation de l'État de veiller à la qualité des programmes dispensés dans ces établissements, dans un souci de protection des citoyens consommateurs.

Si la construction d'une culture universitaire est une démarche non triviale, voire laborieuse, la transformation d'une culture universitaire l'est encore davantage. En effet, dans un milieu caractérisé par la collégialité et inscrit dans une pratique démocratique axée sur le savoir, il est difficile de changer les choses à court terme, ce qui nécessite de remettre en cause des habitudes et des façons de faire bien intégrées dans une culture. J'ai en tête plusieurs expériences universitaires ici ou là – certaines heureuses, d'autres malheureuses – par lesquelles les pouvoirs publics ou les dirigeants universitaires se sont attaqués à la culture universitaire existante. Dans tous les cas, la résistance aux changements s'est manifestée et a rendu sinon impossible du point périlleux l'opération. Pour qu'elle ait de bonnes chances de succès, une démarche de transformation de la culture prévalant dans un système universitaire doit s'inscrire dans la durée. Voilà un autre défi auxquels fait face les universités haïtiennes!

Examinons maintenant le troisième et dernier attribut de l'Université.

## L'Université-milieu

Des trois attributs de l'Université, l'Université-milieu est celui qui est le plus difficile à appréhender et à implanter. Ce n'est pas le **système** dont on connaît les composantes et la structure. Ce n'est pas non plus la **culture** qui prend du temps à se construire et à se transformer mais dont on finit par connaître plus ou moins les contours et les manifestations à force d'y être exposé. Le **milieu** fait plutôt référence à la notion d'« habitus » popularisée par le célèbre sociologue français Pierre Bourdieu, « définissant une manière d'être, une allure générale, une tenue, une disposition d'esprit ». En acquérant ensemble des connaissances qui forment un capital social, les personnes de mêmes classes peuvent arriver à un certain rapprochement de leurs comportements, de leurs goûts et de leurs styles de vie jusqu'à créer un *habitus de classe*. Dans un laboratoire ou un centre de recherche universitaire qui est un prototype de milieu universitaire, les étudiants y prennent place et y travaillent sous la direction de chercheurs établis dont ils observent le comportement jusqu'à les intégrer et les reproduire. Ces étudiants sont considérés comme en résidence, à la manière des apprentis qui vivaient chez des maîtres de métier dans un processus de compagnonnage. Ils acquièrent ainsi des habitudes de penser, de raisonner, de chercher, d'intervenir, de mesurer, d'évaluer, en observant le maître. La réputation d'excellence d'une université est généralement déterminée par la qualité du *milieu*, souvent mesurée par le rayonnement scientifique des professeurs et les exploits académiques des étudiants.

Voilà donc la tâche urgente qui attend les universitaires et les dirigeants politiques haïtiens : construire le système, la culture et le milieu d'une Université haïtienne à l'avant-garde des connaissances, des compétences et des valeurs nécessaires au développement du pays. Bref, construire une Université haïtienne dédiée à la nation haïtienne, une Université haïtienne vecteur de bien-être et de prospérité au bénéfice de tous.

Et si l'on profitait de l'inauguration de ce Campus universitaire de Limonade – une infrastructure, le contenant – pour poser aujourd'hui la première pierre de cette véritable Université haïtienne dédiée à la nation haïtienne, et vecteur de bien-être et de prospérité au bénéfice de tous ?

### La « guerre des Toits » n'aura pas lieu à Limonade

N'est-ce pas Nesmy ?

J'en suis ravi. Vraiment ravi de ce retour au calme pour choisir la VRAIE GUERRE à mener, la guerre authentique, celle qui exige que l'on s'unisse, comme en 1803, pour faire face au véritable ennemi dont nous sommes tous victimes. Pas une guerre des Toits, surtout quand ces toits ont été généreusement donnés par des voisins, mais une guerre pour une Université haïtienne dotée d'un système, d'une culture et d'un milieu universitaires. Il s'agit là d'une guerre qui ne saurait durer l'espace d'un matin. C'est plutôt une guerre qui s'étendra sur des décennies de travail constructif et soutenu.

J'ai suivi avec intérêt l'essentiel du débat qui s'est déroulé et qui se déroule encore sur ce qui est tour à tour appelé le « Campus universitaire Roi Henry 1<sup>er</sup> », le « Campus universitaire de Limonade », « L'Université de Limonade ». Débat qui – de manière générale – s'est déroulé dans la sérénité et dans la dialectique, malgré quelques rares écarts de langage et malentendus somme toute inévitable dans un contexte qui soulève autant de passions. Mais, dans l'ensemble, le débat est resté dans les normes, à croire que cette culture universitaire dont j'ai parlé précédemment est déjà bien implantée au pays. Il ne suffit que de la promouvoir et la renforcer.

Que retenir d'essentiel dans ce débat ? Trois choses :

- Le système universitaire, tel que décrit précédemment, est à créer en Haïti et c'est le rôle des pouvoirs publics de prendre toutes les dispositions nécessaires pour y parvenir le plus rapidement possible;
- Les universités publiques d'Haïti – UEH et universités régionales – sont dans un tel état de dénuement, surtout après le tremblement de terre, qu'elles sont incapables de s'acquitter convenablement de la mission qui leur est confiée par l'État envers la société;
- Il y a un énorme besoin de décentralisation effective de l'offre publique de formation universitaire afin de permettre aux différentes régions du pays, dont le Nord, de se prendre en main en toute autonomie et dans une stimulation qui ne peut être que bénéfique pour l'ensemble du système universitaire haïtien à construire.

La construction de ce système universitaire doit débiter par l'élaboration, la discussion, l'adoption et la mise en application de la Loi organique qui régira l'Université en Haïti, qu'elle soit publique ou privée. Il faudra également définir le cadre normatif qui encadre le fonctionnement des universités au pays, ce qui passe par la mise en place, entre autres, d'un dispositif national d'assurance qualité permettant à l'État d'exercer le contrôle nécessaire sur ce palier de la pyramide du système éducatif.

Par ailleurs, il est anormal que l'État haïtien laisse les universités publiques haïtiennes sombrer dans une telle pauvreté. Le séisme du 12 janvier 2010 a détruit 9 des 11 édifices de l'Université d'État d'Haïti, avec des pertes considérables en vies humaines : étudiants, dirigeants universitaires, personnel cadre et de soutien. Il est scandaleux que la plus grande université publique du pays n'ait bénéficié d'aucune attention particulière de l'État haïtien pour sa reconstruction. Et pourtant, la demande a été faite expressément à la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH) qui n'a pas daigné y donner suite. L'État haïtien doit prioritairement prendre en main la reconstruction de la principale université publique du pays.

Les universités publiques régionales des Cayes, des Gonaïves, du Cap-Haïtien, de Jacmel ne sont pas mieux servies. Certaines d'entre elles fonctionnent dans des locaux de fortune non adaptés aux exigences d'un enseignement universitaire, dans l'indigence la plus criante. Quand on pense que le budget annuel réel de l'Université Publique du Sud aux Cayes (UPSAC) pour l'exercice écoulé est inférieur à 6 millions de gourdes, soit 150,000 \$ pour l'année considérée, le recteur doit se muer en magicien pour joindre les deux bouts s'il y parvient.

Il y a donc lieu de se pencher sur la question de double contrat que j'ai évoquée tantôt. En effet, l'État haïtien doit redéfinir son contrat avec les universités publiques d'Haïti dans le cadre de la mise en place d'un nouveau système universitaire assorti d'engagements réciproques entre les deux parties, engagements basés sur la qualité attestée des projets académiques et la pertinence des résultats qu'ils génèrent. Cette notion de contrat État-Université ne devrait pas exclure les universités privées d'Haïti dans la mesure où celles-ci pourraient offrir à moindre coût une meilleure formation que celle dispensée dans certaines universités du réseau public. Encore faut-il qu'on sache bien évaluer le coût d'une formation universitaire ! Ce serait une forme de partenariat public-privé qui pourrait s'avérer bénéfique pour les deux parties, surtout en regard de la gestion des risques associés à la mise en place et au déploiement d'une nouvelle institution universitaire.

Dans le même ordre d'idée, il faudrait aussi intégrer dans le nouveau cadre normatif à mettre en place la notion de contrat Université-Étudiants. Avec la demande croissante de formation universitaire au pays, ce n'est pas pour demain que l'État haïtien, avec la taille de l'économie du pays, sera en mesure de supporter financièrement et inconditionnellement une population de 200 mille étudiants universitaires, dont une bonne partie quittera sans retour le pays une fois les études complétées. Il y a donc urgence d'établir un système de service social qui rend l'étudiant redevable envers l'université et le pays qui ont investi dans sa formation.

Une des choses qui a ressorti avec force dans le débat en cours sur le Campus universitaire de Limonade, c'est la détermination des « hommes du Nord » – je préfère parler des « gens du Nord », ce qui fait moins sexiste – de se prendre en main en proposant une vision de développement régional qui correspond à leurs aspirations légitimes. C'est tout à leur honneur et je ne peux que les féliciter. La fierté christophienne est bien connue, légendaire je dirais même : c'est une valeur avec laquelle il faut compter et sur laquelle il faut bâtir, pour la grande région du Nord mais aussi pour l'ensemble du pays dans un processus de saine stimulation régionale.

Voilà donc des ingrédients avec lesquels nous pouvons construire une véritable Université haïtienne : un système, une culture et un milieu universitaires conçus pour relever la Nation haïtienne, contribuer au bien-être et conduire à la prospérité au bénéfice de tous les citoyens, comme l'ont fait des pays comme le Brésil, la Taiwan, le Singapour, la Corée du Sud tout récemment, pour ne citer que ces pays là.

L'Université doit donner l'exemple, doit jouer le rôle de phare et de source d'inspiration pour le reste de la société. Dans sa façon d'aborder et de résoudre les problèmes. Par la réflexion, par la recherche, par la dialectique, par le débat, par le compromis, par l'engagement véritable, par la recherche du bien commun, toujours selon les principes et l'éthique des moyens pour arriver aux résultats. Le problème du Campus universitaire de Limonade – qui n'est pas encore une université, je le rappelle – doit être résolu universitairement : par la réflexion, par la recherche, par la dialectique, par le débat, par le compromis, par l'engagement véritable, par la recherche du bien commun, toujours selon les principes et l'éthique des moyens pour arriver aux résultats.

**La « guerre des Toits » n'aura pas lieu à Limonade.** Je m'en réjouis et je vous en félicite ! Cela préserve notre énergie et nos talents pour nous unir, comme en 1803, pour mener la VRAIE GUERRE, la guerre authentique, celle qui exige de faire front commun face aux véritables ennemis dont nous sommes tous victimes : la guerre contre l'ignorance, la guerre contre l'analphabétisme, la guerre contre la pauvreté, la guerre contre la mortalité infantile, la guerre contre le chômage, la guerre contre l'explosion démographique, la guerre contre la dégradation de l'environnement, la guerre contre l'exode des cerveaux, la guerre contre la dépendance du pays, la guerre contre l'érosion de la souveraineté nationale, la guerre contre l'exclusion sociale et l'injustice. Le GRAHN est déjà organisé et prêt; il n'attend que vous pour ce rassemblement des forces pour le grand *Konbit* national.

Le vrai cadeau que notre généreux voisin nous a fait, c'est de nous permettre aujourd'hui de jeter la première pierre de cette véritable Université haïtienne devant servir de moteur du développement du pays. En ce sens, nous sommes tous ici aujourd'hui des bâtisseurs ... d'université certes ... mais surtout de pays !

Merci Président Fernandez ! Merci Peuple Dominicain ! Peuple haïtien, mettons-nous au travail pour la VRAIE GUERRE, la vraie construction d'Haïti ! Merci.